

PRÉ-REQUIS :

Pas de pré-requis

PUBLIC CIBLÉ :

Cadres, Responsables en charge d'une équipe

MODALITÉS PRATIQUES :

Durée : 14 heures en 2 jours

Lieu : Intra-entreprise

Dates : voir notre calendrier sur notre site

<https://odic-consulting-management.com> :

Menu > Formation > Calendrier des formations

Tarif : 1500€ H.T. / personne

RENSEIGNEMENTS :

Tél. : 0678348195 - 0624270426

Email : odiconsulting.management@orange.fr

EFFECTIF :

Selon l'effectif déterminé par le commanditaire

Minimum : 4

Maximum : 10

FORMATEUR :

Fonction : Formateur

Domaine : Management Op.

Niveau : Expert

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

Méthode Andragogique en plus des cas pratiques, des situations vécues et filmées

ÉVALUATION :

[Questionnaire d'évaluation sur notre site internet](#)

VALIDATION :

Remise d'une attestation certifiante de fin de formation, à condition de totaliser le nombre d'heure du module

[INSCRIPTION](#)

Référencé au DATADOCK & Enregistré :

En France sous le N° 79119237000017 CODE NAF 7022Z / N° de Déclaration d'activité 11921978092

Cet enregistrement n'équivaut pas à l'agrément de l'État » selon le Code du travail, article L.6352-12.

AGENCE DE CONSEIL ET DE FORMATION 2 bis rue sainte Geneviève 92400 Courbevoie

LA DÉLÉGATION



OBJECTIFS :

- Définir le cadre de la délégation.
- Prendre en compte les enjeux des différentes parties prenantes
- Organisation, délégant, délégataire.
- Tirer profit des avantages, limiter les inconvénients et lever les freins liés à la délégation

PROGRAMME - 2 SESSIONS DE 14 HEURES

JOUR 1 : NOMBRE D'HEURES 7 HEURES

Matin : 9h00-12h30

- Les clés d'une délégation
- Clarifier ses motivations à déléguer
- Distinguer ce qui est délégable de ce qui ne l'est pas
- Définir « quoi déléguer »

Après-midi : 14h00-17h30

- Retour des participants et réajustement (feedback)
- Etudes de cas
- Cas pratiques et visualisation des vidéos

JOUR 2 : NOMBRE D'HEURES 7 HEURES

Matin : 9h00-12h30

- Évaluer les enjeux de la mission déléguée
- Choisir le délégataire
- Développer autonomie et compétence

Après-midi : 14h00-17h30

- Retour des participants et réajustement (feedback)
- Etudes de cas
- Cas pratiques et visualisation des vidéos

À l'issue de ce module, les apprenants seront capables de :

- Tirer des avantages de la délégation
- Structurer les entretiens de la délégation
- Assurer le suivi et évaluer la délégation

ODIC CONSULTING MANAGEMENT

Tous droits réservés. Reproduction strictement interdite